Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (No 131) intitulé: "Acte modifiant les Actes concernant les pénitenciers," et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (150) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et du Grand-Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

L'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Clemow, a

proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la première fois, maintenant, mais qu'il soit lu la première fois d'hui en trois mois.

Après débat.

Six heures ayant sonnées Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p. m.

La Chambre à repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington) a savoir : "Que le dit bill ne soit pas lu la première fois, maintenant, mais qu'il soit lu la première fois d'hui en trois mois."

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Dever, MacInnes Power, Reid (Caribou), McInnes (Victoria), (Burlington), Reesor, Scott.—7.

Non contents:

Les honorables messieurs

Angers, De Blois, Primrose, Smith (Sir Frank)
Bernier, Ferguson (I.P.-E.), Read (Quinté), Snowball.—11.
Bowell (Sir Mackenzie) Kaulbach, Ross (Président),

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé:

Que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

Objection apant été faite à la dite motion,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à lundi

prochain, à dix heures du matin.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été.

Ordonné, en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est alors ajournée à lundi prochain à dix heures du matin.